

CHAPITRE 3

LE QUARTIER DU VALLON : L'EXPERTISE CITOYENNE AU SERVICE DE PROJETS COLLECTIFS

JULIETTE BAUER
MARIE LEUBA
ANDRÉ MARTINS

Pages 79-99 de l'ouvrage *L'action communautaire. Une praxis
citoyenne et démocratique*, sous la direction de Yuri Tironi (2021)

© 2021, Éditions HETSL

Éditions HETSL, ch. des Abeilles 14, CH-1010 Lausanne,
www.hetsl.ch/editions

ISBN 978-2-88284-077-6

(La reproduction est soumise à autorisation préalable)

CHAPITRE 3

LE QUARTIER DU VALLON : L'EXPERTISE CITOYENNE AU SERVICE DE PROJETS COLLECTIFS

Juliette Bauer, Marie Leuba et André Martins

3.1. L'ENCLAVE DU VALLON – UN PEU D'HISTOIRE

79

Ancien quartier industriel, le Vallon se caractérise par un bâti singulier, rappelant le passé artisanal et ouvrier de la ville de Lausanne. En effet, entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, les industries se sont succédées le long de l'ancien lit du Flon aujourd'hui voué (fonderie, tannerie, chocolaterie, laiterie ou encore magasins de la Ville), attirant dans leur sillage une population ouvrière qui a fini par se fixer dans le quartier, au plus près de son lieu de travail. En témoignent encore aujourd'hui les barres d'habitations ouvrières des rues du Nord et du Vallon édifiées entre 1871 et 1876¹, premiers logements de familles ouvrières de Lausanne et « véritable préfiguration des habitations collectives du 20^e siècle » (Barbey, Gubler & Adriani, 1976, p. 318). Le caractère industriel du quartier ne l'a jamais vraiment quitté par la suite puisqu'il a accueilli, dès 1958, l'usine d'incinération de déchets ménagers de Lausanne (UIOM), et ce jusqu'à sa fermeture en 2006.

De par sa topographie particulière, sis entre deux flancs de collines encaissés, le quartier du Vallon porte bien son nom et revêt l'aspect d'une enclave urbaine ceinte de forêt. Situé pourtant à quelques minutes à peine du centre-ville, le quartier semble quelque peu isolé du reste de Lausanne. Et pour cause, la friche de l'ancienne usine d'incinération (détruite en 2009) et les installations

1 Ces immeubles ont depuis connu de multiples réfections internes et externes.

des services de la Ville qui se trouvent au-delà forment une impasse en amont, ce qui réduit la mobilité traversante du quartier². Cette dimension *cul-de-sac* a peut-être contribué à l'oubli qu'a connu le Vallon par vagues successives, entre deux résurgences de projets urbanistiques. Nous faisons l'hypothèse que cela y a encouragé le développement et le maintien d'une forte mixité sociale, d'une population essentiellement jeune et issue de la migration. En 2016, le Vallon comptait 1 361 habitant·e·s dont 719 jeunes adultes (ayant entre 20 et 39 ans) et plus de 50 % de sa population était de nationalité étrangère (Ville de Lausanne, 2016). Les logements à loyers modérés, souvent peu rénovés, permettent aux personnes avec des revenus appartenant à des catégories socioéconomiques plutôt faibles de se maintenir près du centre-ville.

Sur le plan institutionnel, le quartier du Vallon accueille, depuis une vingtaine d'années déjà, différentes structures sociales et culturelles qui y exercent leurs activités: un lieu d'hébergement d'urgence (Armée du Salut – La Marmotte), une résidence pour personnes atteintes de troubles psychiques (Armée du Salut – La Résidence), deux théâtres (théâtre 2.21 et le Pulloff), un lieu d'accueil bas-seuil pour personnes toxicodépendantes (Fondation ABS – Le Passage), le Reighikan Dojo et une entreprise sociale d'insertion (Démarche – Textura)³. En outre, depuis 2011, le quartier bénéficie de la présence de l'association « La Maison du Vallon »⁴ qui offre un espace d'environ 40 m² pour des activités à vocation sociale, artistique et culturelle. Plus récemment, l'Association de quartier du Vallon a été créée dans le but de promouvoir la qualité de vie du Vallon et instaurer une collaboration avec l'administration communale⁵. Enfin, une équipe de professionnel·le·s de l'animation de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise⁶ est investie au sein du quartier afin de soutenir les initiatives et les projets des habitant·e·s, des associations et des institutions. Dans ce cadre, elle propose des accueils réguliers ouverts à toute personne. Comme l'équipe d'animation ne disposait pas de ses propres locaux, elle a développé son activité « hors les

2 D'ailleurs aucune ligne de transports publics ne traverse le quartier.

3 <http://www.la-marmotte.ch> / <http://www.la-residence.ch> / <http://www.theatre221.ch> / <http://www.pulloff.ch> / <http://www.fondationabs.ch> / <http://www.reighikan-dojo.ch> / <http://www.demarche.ch/textura.php>

4 <http://www.maisonduvallon.ch>

5 Nous reviendrons sur l'Association de quartier du Vallon dans le point 3.4: <http://www.quartierduvallon.ch>

6 Les auteur·e·s du présent article.

murs », sur l'espace public ou dans des lieux mis à sa disposition par d'autres acteurs du quartier. C'est dans ce contexte populaire et institutionnel, brossé ici à grands coups de pinceau, et par le truchement de nombreuses incidences du quotidien que s'est développée l'approche communautaire au Vallon.

Dans ce qui suit, nous verrons que si les différentes organisations susmentionnées ont constitué un réseau de communication et de partenariats formels et informels sur lequel s'est en partie construite une approche communautaire, il n'en demeure pas moins difficile d'établir avec exactitude la genèse du processus participatif qui foisonne aujourd'hui au Vallon. Ce dernier est complexe et tributaire de l'engagement progressif, informel et fluctuant d'habitant·e·s ou de professionnel·le·s. Face à cette complexité, nous tenterons néanmoins de mettre en évidence quelques éléments permettant – nous l'espérons – de fixer quelques jalons, d'éclairer le processus participatif à l'aide de quelques exemples concrets et de lui conférer une certaine intelligibilité.

3.2. GENÈSE D'UNE ACTION COMMUNAUTAIRE IMPLIQUANTE

De manière un peu anecdotique, nous pouvons définir une première étape historique, un déclencheur, ayant amené des habitant·e·s à s'organiser afin de défendre leur intérêt collectif au sein du quartier. Ce déclencheur n'est rien d'autre qu'un vaste projet routier ayant pris forme durant les années 1980 et dont le but était de relier la sortie d'autoroute de Vennes au centre-ville lausannois par le biais d'une pénétrante imaginée par la Municipalité. Seulement, afin de permettre aux conductrices et conducteurs une heureuse descente jusqu'aux pieds de la Cité, celle-ci était censée passer par la Sallaz, puis épouser le tracé de l'ancien lit du Flon à travers le Vallon, rasant au passage un certain nombre d'habitations de la rue de l'Industrie et de la rue du Nord. Or, ce projet s'est révélé particulièrement impopulaire auprès des habitant·e·s, d'usagers et usagers du quartier et a certainement contribué à créer un premier front commun en défaveur de la pénétrante et, par conséquent, en faveur d'une manière de concevoir la ville plus sensible à la singularité locale.

L'arrivée progressive dans le quartier d'institutions sociales liées à la précarité⁷ a amené des habitant·e·s à se réunir et s'organiser afin de revendiquer l'obtention

7 La Résidence en 1962, La Marmotte en 1993, Le Passage en 1998.

de contreparties concrètes de la part de la Ville de Lausanne. Un groupe d'habitant·e·s, déjà très engagé, craignait en effet de voir le quartier « stigmatisé » en subissant des effets collatéraux, parfois difficilement mesurables (insalubrité, nuisances nocturnes, délitement social), de la présence desdites institutions. Des premiers échanges réguliers avec la Municipalité et les services de la Ville ont donc pu se tisser à ce moment-là. L'impact de cette mobilisation informelle a très vite débouché sur des mesures concrètes, notamment la création d'une nouvelle place de jeux, d'une place de rencontre et la mise en place de mesures favorisant le ralentissement du trafic dans l'ensemble du périmètre. Ces transformations ont été bien accueillies par la population engagée qui a vu en elles une véritable première reconnaissance des besoins du quartier.

82

Parallèlement aux prises de contact avec les autorités communales, la cohabitation entre résident·e·s du quartier et usagers ou usagères des structures actives dans le champ de la précarité a également amené le groupe d'habitant·e·s engagé·e·s à établir des premiers liens avec les employé·e·s et directions des institutions sociales, ce qui a permis de mettre en exergue la nécessité d'organiser une sensibilisation auprès des habitant·e·s – plus spécifiquement auprès des enfants et parents – ainsi que d'engager un processus d'accompagnement et de réduction des risques, notamment par la mise en place de poubelles à seringues usagées aux quatre coins du quartier, l'installation de toilettes publiques sur la place du Vallon et l'organisation d'un nettoyage renforcé dans les parcs et les rues. Ce dialogue entre habitant·e·s et institutions constitue certainement une étape importante dans le développement de l'approche communautaire au Vallon puisque, d'une part, il a permis de définir le développement du vivre-ensemble comme priorité des actrices et acteurs du quartier et, d'autre part, il a mis en lumière l'avantage de faire coïncider les besoins, les préoccupations et les contraintes dans l'espoir de viser une forme de bien commun.

L'engagement communautaire a pris une autre dimension, plus formelle, dès 2009-2010, suite à la démolition de l'ancienne usine d'incinération des déchets. Voulant mettre à profit l'importante surface laissée en friche en lieu et place du complexe de traitement (14 200 m²), la Ville a décidé d'utiliser ce terrain pour l'édification de nouveaux logements. La particularité de ce projet réside dans le fait que la Municipalité a souhaité initier une démarche participative auprès des habitant·e·s du Vallon. Ainsi, le service de l'urbanisme a fait le pari d'impliquer les habitant·e·s et usagers ou usagères du quartier

actuel dès l'amont du projet urbanistique, à travers des consultations organisées sous forme de balades citoyennes, d'ateliers divers, de forums et de rencontres entre architectes, urbanistes et habitant·e·s. Cette démarche visait à intégrer l'expertise citoyenne dans l'élaboration du projet d'aménagement urbain. Ce cadre avait pour avantage de multiplier les portes d'entrée permettant aux résident·e·s du quartier d'exprimer leur point de vue sur ce que devait être leur futur quartier.

Lors des consultations et échanges publics qui se sont tenus dans le cadre de la démarche participative, parmi les riches apports des habitant·e·s du Vallon, deux éléments sont apparus de manière transversale. En premier lieu, les participant·e·s à la démarche ont exprimé leur préoccupation de voir le quartier actuel délaissé et mis de côté, craignant que l'ensemble de l'investissement des ressources soit alloué uniquement au futur quartier alors même que l'existant, notamment certains appartements dans les édifices datant de la fin du 19^e siècle, est déjà trop souvent négligé, parfois même insalubre et décrépi. Habitant·e·s et représentant·e·s politiques ont donc rapidement mis en lumière la nécessité de préserver l'identité sociale et culturelle, de revaloriser le patrimoine bâti et de conserver la forêt qui borde le quartier. Le second élément d'inquiétude a résulté du premier : afin que le quartier existant soit valorisé, le projet urbanistique de la friche ne saurait être considéré comme un *nouveau* quartier, mais plutôt comme un prolongement cohérent de l'ancien. Habitant·e·s, institutions et autorités communales se sont donc accordé·e·s sur l'importance de requalifier et de repenser l'ensemble du Vallon.

Au terme des consultations, 45 objectifs réunis autour de trois axes majeurs (conservation et développement du quartier, vie de quartier et mobilité) encourageant la cohésion entre l'ancien et le futur quartier ont été définis par consensus et ont débouché sur la rédaction d'un cahier des charges du projet. Par la suite, un mandat d'étude parallèle a alors été réalisé par plusieurs bureaux d'architecture. Enfin, dans le but de garantir la dimension participative de la démarche, un groupe de suivi a été institué et est toujours piloté par le Service de l'urbanisme. Ce groupe est à l'origine composé d'une personne dudit service, d'une représentante du Service du logement et des gérances, de personnes actives dans les institutions sociales et culturelles du quartier, et bien sûr d'habitant·e·s (soutenu·e·s par l'équipe d'animation socio-culturelle).

3.3. LES ACTEURS DU QUARTIER AUX COMMANDES – LE GROUPE DE SUIVI ET L'ASSOCIATION DE QUARTIER

Depuis 2010, le groupe de suivi regroupe régulièrement entre 12 et 15 personnes et se réunit une dizaine de fois par année. Le cahier des charges de ce groupe est d'élaborer collectivement le processus en cours, de travailler de concert pour faire aboutir des discussions trouvant autant que possible des conclusions acceptées par tous et toutes, de suivre la démarche en encourageant la participation des habitant·e·s, sans revendiquer un pouvoir supérieur face aux autres participant·e·s, de poser un regard critique envers les propositions de l'administration faites suite à la consultation⁸. Il constitue un outil de communication entre les services de la Ville et les résident·e·s et usagers ou usagères du quartier, outil qui facilite grandement l'échange de l'information.

À ce stade, il convient de mettre en exergue une particularité du groupe de suivi du Vallon. Au lieu de s'éteindre avec la fin de la démarche participative pilotée par la Ville, le groupe de suivi a continué de se réunir et tient encore de nos jours ses assemblées avec la même régularité puisque ses membres ont manifesté, de manière consensuelle, le souhait de poursuivre les rencontres tant que le futur quartier ne serait pas construit. Au fil des ans s'est donc développée une étroite collaboration entre les acteurs du quartier et les membres des services de la Ville, ainsi que la Municipalité, si bien que ces liens jouent aujourd'hui un important rôle de facilitateur.

Face à la nécessité de concilier la participation – bénévole dans la plupart des cas, il va sans dire – et l'exigeante tâche de suivre sur plusieurs années des démarches urbanistiques, le groupe de suivi a décidé, en 2015, de se doter d'une association de quartier. L'objectif était principalement de s'appuyer sur une structure émanant des acteurs du quartier, qui puisse détenir une entité juridique ouvrant des possibilités en matière de recherche de fonds privés et publics. L'idée était notamment d'obtenir des financements afin de réaliser des activités, sans attendre la validation du plan partiel d'affection (PPA)⁹, à

8 Cahier des charges rédigé par le service de l'urbanisme. Tous les documents de la démarche participative émanant des services de la Ville de Lausanne sont librement consultables sur le site officiel de la Ville: <http://www.lausanne.ch/vallon>

9 PPA – Plan partiel d'affection, nécessitant un échange avec le Canton, un engagement financier du Conseil communal et une mise à l'enquête publique.

tous les échelons du processus. En effet, pour les partenaires du groupe de suivi, il est très vite apparu comme essentiel de ne pas adopter une posture de client·e·s exigeant·e·s attendant des prestations des autorités. Au contraire, il s'agissait de se montrer proactif, de réaliser à court et moyen terme des actions concrètes et éviter ainsi une forme d'inertie collective. Cet engagement, au lieu d'entraver la collaboration avec la Ville, a au contraire contribué à asseoir la pertinence de l'expertise des habitant·e·s et usagers ou usagères du quartier auprès des services municipaux. Cette reconnaissance de la citoyenne ou du citoyen expert de son espace de vie, ou de travail, est sans aucun doute l'une des composantes centrales de la participation au Vallon. L'un des avantages certains de la création de l'Association de quartier du Vallon a été de doter le Vallon d'une plateforme de rencontre et d'échange permettant de communiquer largement, ce qui a renforcé la visibilité du travail du groupe de suivi ainsi que l'avancée des projets auprès des autres habitant·e·s du quartier, absent·e·s lors des réunions avec les services de la Ville, mais, sinon intéressé·e·s à donner leur avis, du moins suffisamment concerné·e·s pour que cet avis soit pertinent dans le cadre d'une politique de développement de quartier.

Depuis sa création, l'Association de quartier du Vallon s'est donné pour but de coordonner les énergies et les idées. Dans ce sens, elle agit comme liant des initiatives et des acteurs locaux et, toujours à l'écoute des besoins, est l'interface entre le quartier et les services de la Ville. Son ambition est d'avoir une approche intégrative, cohérente avec ses discours, qui concerne l'ensemble du quartier et qui mise avant tout sur le *faire ensemble*. L'originalité de l'approche est non seulement de concrétiser des projets à court et moyen terme, mais aussi de donner de l'importance aux processus participatifs, tentant d'intégrer au maximum les différents acteurs, habitant·e·s comme usagers ou usagères.

Voici les objectifs de l'Association de quartier du Vallon :

- « Promouvoir le “bien-vivre” dans le quartier du Vallon et la qualité de vie
- Représenter et défendre les intérêts des habitants et des usagers
- Favoriser la cohabitation sociale et culturelle
- Veiller au maintien de la mixité sociale
- Défendre et développer le charme particulier du Vallon
- Organiser des manifestations pour les habitants et pour les usagers

- Être un partenaire pour les autorités, institutions et organisations actives dans le quartier et toute autre organisation » (Association de quartier du Vallon, 2015).

Comme nous pouvons le lire en filigrane dans ces objectifs, l'engagement associatif au Vallon est intimement lié à une conception transversale du quartier, selon laquelle chaque acteur individuel ou collectif participe à la définition de ce qu'est l'identité du quartier, participe à maintenir « le charme particulier du Vallon ». À cet égard, l'association ne fait aucune différence entre « habitant·e » et « usager / usagère » du quartier, puisqu'elle considère que chaque personne de ces deux entités participe à l'animer – au sens étymologique du terme : donner de l'âme. Cette représentation est particulièrement intéressante pour nous autres, professionnel·le·s de l'animation socioculturelle, car elle confère une qualité éminemment inclusive au processus communautaire. Ainsi, toutes et tous sont reconnu·e·s comme de potentiel·le·s participant·e·s qu'ils ou elles soient femme, homme, travailleur ou travailleuse, chômeur ou chômeuse, enfant, sans domicile fixe, ou encore sans statut légal. Ce potentiel, en plus d'élargir les horizons et l'envergure de la participation, dénote également une conception large de la citoyenneté. Cette dernière, davantage liée à un processus qu'à un statut juridique, devrait théoriquement permettre à chacun·e d'exercer un pouvoir d'action sur son environnement. Mais, pour passer du champ théorique au champ performatif, encore faut-il que les *ayants droit* aient conscience du rôle qu'elles et ils sont amené·e·s à jouer dans le développement de l'action communautaire. Or, pour susciter une participation réelle au développement du quartier, il ne suffit évidemment pas d'informer largement la population. Il convient de créer des espaces d'action et d'expérimentation permettant aux participant·e·s de se découvrir un intérêt, des droits et des compétences. Pour participer, il faut avant tout *faire*.

86

3.4. LE PARTAGE DES RESSOURCES, DES SAVOIRS ET LE FAIRE ENSEMBLE AU SERVICE DE PROJETS COMMUNS

En plus de favoriser les échanges entre la Ville et les habitant·e·s, le groupe de suivi a permis à ses membres de se rencontrer davantage et régulièrement, facilitant alors les collaborations, le *faire ensemble*. Les ressources humaines et matérielles des institutions et des associations ont très vite pu être partagées

et mises au service d'actions améliorant la qualité de vie au Vallon (espaces de stockage, bureaux, financement, matériel technique, etc.). De plus, notamment grâce à la création d'une association de quartier et à un important engagement bénévole dans la recherche de fonds, des moyens financiers et humains supplémentaires ont pu être obtenus, permettant de cueillir les premiers fruits d'un travail offert par des bénévoles, par les structures sociales et culturelles engagé·e·s depuis le début du processus participatif. Dès 2014 et en quelques mois seulement, le quartier a pu bénéficier d'un soutien du Fonds du développement durable et du Service de l'enfance, de la jeunesse et des loisirs de la Ville de Lausanne.

En 2015, en dressant l'état des lieux du foisonnement des activités locales, la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)¹⁰ qui intervenait déjà de manière régulière au Vallon, a décidé de consolider son soutien au quartier en y affectant l'équivalent d'un taux de 50 % de temps de travail. Dès le début 2017, ce taux est passé à 210 %¹¹. En plus d'apporter un soutien d'ordre administratif aux bénévoles et institutions, l'arrivée de ces nouvelles forces de travail a contribué au renforcement des relations entre les acteurs du quartier, mais également au développement d'activités régulières ouvertes à toutes et tous. Nous reviendrons plus loin sur le rôle joué par les professionnel·le·s dans le processus.

87

En moins de deux ans, les collaborations au sein du quartier ont engendré d'importantes actions transformant l'architecture, l'urbanisme et la vie du quartier: défrichage et réhabilitation d'un sentier laissé à l'abandon, nettoyage en chantier participatif d'un bas-relief classé au patrimoine rappelant l'histoire des Anciens magasins de la ville, création d'une zone de rencontre sur la place du Nord, rénovation de la place de jeux, réhabilitation d'anciens jardins ouvriers en jardins communautaires, réaffectation de locaux situés dans la cour des Anciens magasins de la ville à des fins collectives, fêtes de quartier, etc. Au-delà des bienfaits évidents que ces actions concrètes ont amenés et amènent pour le quartier, ses usagers, usagères et habitant·e·s, il est important de souligner ici un apport moins visible et pourtant tout aussi

10 <http://www.fasl.ch>

11 Notons que ce renforcement des forces de travail dans le Vallon s'accompagne d'un investissement dans les quartiers environnants que sont le Tunnel et la Cité.

important, si ce n'est plus, dans une vision à long terme : en participant de près ou de loin à la réalisation de ces projets, en s'impliquant à des niveaux différents, parfois très méta, d'autres fois en mettant la main à la pâte, les habitant·e·s, usagères et usagers ont pu *faire et expérimenter* des actions. Mais surtout, qu'ils ou elles soient bénévoles ou professionnel·le·s, ils et elles ont pu *faire ensemble*, passant au-delà de la frontière des savoirs et des compétences délimitant chaque métier. Cette approche transversale offre une meilleure compréhension des problématiques particulièrement complexes, comme la cohabitation sur l'espace public, la précarité, la migration ou encore la mobilité. Ainsi, au sujet d'une même problématique, l'architecte peut questionner l'animatrice ou animateur socioculturel qui peut à son tour interroger l'urbaniste, celui-ci ou celle-ci pouvant compter sur le regard critique d'un·e technicien·ne du spectacle ou d'un·e éducateur ou éducatrice qui composera avec la lecture proposée par les habitant·e·s ou les usagères et usagers des institutions sociales.

88

Le quartier est dès lors considéré comme un système où se développe une toile relationnelle comprenant l'ensemble des individus et des structures interagissant au sein du quartier. Cette toile constitue un espace d'apprentissage et de partage des ressources, des savoirs et des compétences. En d'autres termes, le quartier peut être considéré comme une plateforme de confrontation collective à des problématiques et l'action concrète y joue, *in fine*, le rôle d'objet d'expérience citoyenne, une expérience située au centre du processus de conscientisation soutenu par les professionnel·le·s. Et pour cause : « cette conscientisation fait partie intégrante de la citoyenneté "réelle" ou inclusive et en est le préliminaire nécessaire. Elle ouvre les champs du possible au niveau du pouvoir et de l'action des personnes » (Tironi, 2015, p. 98). Or, lorsqu'on évoque l'action communautaire, il s'agit précisément de développer le pouvoir d'action des personnes. En plus de favoriser un terreau propice à l'action concrète, la conscientisation, processus éminemment politique, présente l'avantage de jouer un rôle primordial dans l'action communautaire : elle est un multiplicateur. Un·e habitant·e ou un usager, une usagère du quartier, qui expérimente sa citoyenneté dans une démarche collective, ne tirera effectivement pas que des avantages individuels du développement de sa conscientisation, puisqu'elle ou il deviendra certainement lui-même un agent multiplicateur de l'action communautaire auprès de ses pairs.

3.5. CONSTRUIRE UNE VISION COMMUNE - CONCILIER LES INTÉRÊTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

La dynamique participative au sein du quartier repose en grande partie sur la compréhension que les acteurs du quartier développent des objectifs définis par consensus. Il semble donc déterminant de prendre soin de préserver une vision commune et partagée pour l'avenir, celle-ci respectant dans la mesure du possible les intérêts privés de chaque institution et habitant·e, tout en gardant l'intérêt collectif comme point central des préoccupations. Dans cette optique, les temps d'échanges au sein du groupe de suivi, dans le cadre des activités associatives, mais également les échanges plus informels, œuvrent de manière directe et indirecte au développement d'une *pensée commune*, une manière de réfléchir et d'agir ensemble. Cette pensée commune n'est pas à envisager comme une forme de développement d'une pensée unique. Elle consiste davantage en une confrontation des enjeux, contraintes et aspirations vécus par l'ensemble des acteurs du quartier. Cette confrontation forme un ensemble de couches qui en se superposant permettent de dessiner une silhouette, un terrain d'entente en vue de dresser des principes directeurs pour l'action. Le groupe de suivi reste en ce sens le meilleur outil pour opérer ce travail de superposition.

89

Depuis 2015, l'association de quartier a connu un fort développement de sa base. De nouvelles personnes ont intégré la démarche en cours, ce qui renforce le collectif et permet sans aucun doute d'éviter sa cristallisation. L'inclusion de nouvelles personnes requiert la préservation d'une grande ouverture d'esprit au sein de l'organe associatif qui doit, dès lors, fonctionner comme une membrane dédiée à l'osmose : les membres de l'association doivent accorder une attention particulière à la transmission des informations, de l'identité et de la *pensée commune* susmentionnée, tout en laissant le processus s'enrichir d'idées nouvelles. Cet exercice exige de trouver un équilibre permettant l'accueil de nouvelles personnes, sans pour autant perdre cette vision commune que tentent de cultiver les initiateurs et initiatrices du projet associatif depuis maintenant sept ans.

Les collaborateurs et collaboratrices, les directions et les conseils de fondation des institutions sociales et culturelles du quartier ne sont pas en reste dans la construction de la vision commune pour le Vallon. En effet, les structures institutionnelles bénéficient directement du processus participatif, que

ce soit en termes d'image, de relations publiques ou encore de facilitation de leur mission. Pour ce faire, tout comme il est indispensable que les habitant·e·s ayant suivi la démarche dès le départ puissent partager cette vision commune avec le reste de la population, les délégué·e·s de ces institutions doivent pouvoir rendre compte à leur hiérarchie des principes de la démarche. Or, il n'est pas rare que les membres d'une équipe éducative, d'animation, d'une direction, d'un conseil de fondation, changent au fil des années, alors que le processus participatif, lui, ne connaît virtuellement pas de fin. Ainsi, au sein même des structures sociales et culturelles, il convient de mener un travail de transmission d'informations, afin que chacun·e puisse saisir les enjeux que rencontre le quartier à court, moyen et long terme. De manière semblable, les représentant·e·s de la Ville au groupe de suivi se doivent d'assurer une présence régulière lors des séances de groupe de suivi, et de prendre soin de relayer les contenus des échanges à leur hiérarchie. C'est uniquement par l'échange d'informations, par une communication directe et de qualité, qu'il devient possible d'opérer la superposition des points de vue évoquée plus haut. Enfin, il convient d'ajouter que le soutien de l'administration et des représentant·e·s politiques semble indispensable pour poursuivre la concrétisation des projets. Ce soutien ne peut se faire sans qu'il y ait établissement d'une convergence entre les acteurs du groupe de suivi et les autorités communales. En outre, la reconnaissance initiale des divergences marque certainement le premier pas vers une reconnaissance plus fine des intérêts et contraintes de chacun. Dès lors, il devient possible d'établir la négociation nécessaire à l'établissement d'un compromis final. C'est en définitive ce compromis qui débouche sur une vision commune partagée par les différents acteurs collectifs et institutionnels du quartier.

90

3.6. ÉLARGIR LA PARTICIPATION AU PLUS GRAND NOMBRE

Nous le mentionnions précédemment, le groupe de suivi constitue le noyau central, plateforme de communication permettant aux projets actuels et futurs de voir le jour, trouvant leur place dans une vision à moyen et long terme construite collectivement au fil des années. Après avoir obtenu les résultats de la démarche participative et après avoir fixé par consensus les 45 objectifs directeurs, les membres du groupe de suivi et l'association de quartier ont souhaité commencer à mener certaines actions, d'une part pour rendre visible le travail effectué, mais aussi et surtout pour permettre aux

habitant·e·s de rejoindre le processus participatif en cours, et d'élargir la base associative, conférant plus de légitimité collective à l'ensemble. Elle a alors mis en place des groupes de travail, des *pôles d'activité* relatifs aux enjeux actuels : *espace public, activités/événements, garages et cour* (situés dans les Anciens magasins de la ville), *planification du futur quartier, précarité, jardins* et enfin *locaux* (en général). La division des activités par pôles interdépendants a permis de mandater des membres de l'association à la fonction de *référent·e·s de pôles*, ayant pour mission de veiller à l'avancement des différents projets concernés. Cela a en partie décentralisé et flexibilisé l'organisation associative, chaque référent·e disposant d'une certaine autonomie.

La flexibilisation du fonctionnement collectif a permis à l'association de créer un cadre offrant des espaces de participation en fonction des intérêts des habitant·e·s. Il est en effet récurrent de voir des habitantes et habitants désireux de s'investir dans une action spécifique, à une échelle *micro*, sans pour autant avoir envie de s'impliquer dans un processus nécessitant une vision plus *méta*. Certain·e·s veulent jardiner, bricoler, organiser une fête, donner du temps pour une permanence administrative ; d'autres veulent plutôt participer aux discussions plus transversales sur le futur quartier, sur l'aménagement urbain, etc. Comme nous l'écrivions plus haut, c'est souvent même en participant à une activité ponctuelle à petite échelle que se révèle une inquiétude d'un intérêt plus général. Il existe maintes manières de participer au sein d'une communauté, et une association vivante est souvent composée de membres qui s'impliquent à des degrés très divers. Après tout, tous et toutes ne sont pas retraité·e·s, professionnel·le·s indépendant·e·s, entrepreneurs ou entrepreneuses, enseignant·e·s. La reconnaissance des différents degrés d'implication est très importante dans l'action communautaire au Vallon puisque, en valorisant les « petits » actes comme les « grands », elle contribue à donner une place aux personnes ne disposant que de peu de temps, ou à celles qui se retrouvent disqualifiées sur un plan socioéconomique.

3.7. LES GARAGES, UNE REVALORISATION D'UN PATRIMOINE ET LA CRÉATION D'UN ESPACE D'EXPÉRIMENTATION

Entre le 19^e et le 20^e siècle, les Anciens magasins de la ville, un complexe d'ateliers et d'espaces de stockage, ont accueilli les services urbains de la Ville, notamment des écuries et des services de voirie. Suite à la relocalisation de

certaines activités et à la disparition d'autres, ces espaces ont été réaffectés. Ils ont notamment accueilli des garages pour des véhicules de la Police de Lausanne, mais ont également permis à des structures sociales et culturelles tels que le Théâtre 2.21, le Pulloff, le Reighikan Dojo, ou encore Textura, d'investir de vastes espaces au sein du complexe.

En 2010, les résultats de la démarche participative ont mis en exergue l'envie des habitant·e·s de revaloriser l'ensemble de ce patrimoine en l'investissant collectivement avec des activités artisanales, sociales et culturelles. Des discussions au sein du groupe de suivi ont permis de réfléchir ensemble à l'élaboration de ce projet. Il est alors apparu qu'il serait profitable pour le quartier que l'ensemble des garages affectés alors aux véhicules de police revienne aux habitant·e·s, usagères et usagers du quartier. Pour ce faire, il était indispensable de trouver un nouveau lieu pour les véhicules de la Police, un lieu proche du centre-ville et qui corresponde aux besoins du service concerné. Une démarche a été engagée par la représentante au sein du groupe de suivi du Service du logement et des gérances. Parallèlement à cela, l'association de quartier a peu à peu informé les habitant·e·s de la libération future de ces espaces et a organisé des rencontres pour recueillir leurs envies et leurs besoins pour ces nouveaux lieux. Une fois les espaces libérés, principalement lors d'activités socioculturelles mises en place par l'association de quartier, différentes propositions ont pu émerger.

Quelques brèves expérimentations des lieux ont été effectuées avant l'été 2016, confirmant le besoin pour le quartier de bénéficier de grands volumes à des fins d'intérêt public. Dès lors se posait la question de la gestion de ces espaces : fallait-il lancer un appel d'offres à différentes associations ? L'espace serait-il coordonné par un service de la Ville ? Si oui, lequel ? Ou fallait-il que l'Association de quartier du Vallon en assure la gestion ? Si oui, comment et à quelles conditions ? Après de nombreux échanges et discussions au sein du groupe suivi, il s'est avéré judicieux que l'association de quartier organise l'occupation de ces espaces destinés à un usage collectif et dédiés avant tout aux habitant·e·s, usagères et usagers. En mai 2016, les garages ont donc pu être libérés en prévision de la manifestation « Ô VALLON », grande fête de village sur laquelle nous reviendrons plus loin. L'idée était de profiter des événements pour expérimenter les locaux de manière provisoire, et en affiner les affectations et usages futurs (espace de jeux, ateliers créatifs, projections de films, ateliers réparations). La phase test d'« Ô VALLON » était une réus-

site : les enfants, les jeunes, les familles, ont pu se rendre compte, expérience à l'appui, des possibilités qu'offraient « les garages ».

L'association a créé un *pôle garages* autour duquel s'est peu à peu construit un groupe de travail ouvert, qui regroupe entre quinze et vingt personnes. Des travaux d'aménagements intérieurs coordonnés et menés par les membres de ce pôle ont été réalisés, notamment sous forme de chantiers participatifs. Sur les deux grands volumes de garages mis au service du quartier, l'un est destiné à des activités de type atelier : outillage général, métal et construction/réparation vélos ; l'autre est dédié à des activités sociales, culturelles et sportives : espace d'accueil libre et de rencontre, zone sport, espace multimédia, espace d'ateliers créatifs, laboratoire de photographie.

Une charte a été rédigée par les utilisateurs et utilisatrices qui composent le groupe de travail, document qui fixe les principes directeurs du projet (accessibilité, ouverture sur le quartier, collaboration, type d'activités, etc.). Chacun·e doit, en échange d'une utilisation gratuite de l'espace, donner une contrepartie (formations, réparations, permanences, activités culturelles) au quartier. Cette contrepartie est discutée et définie d'entente avec les autres membres du groupe de travail, lors des rencontres régulières qui ont lieu tous les trois mois environ – plus souvent si des utilisateurs ou utilisatrices le demandent. Ce fonctionnement permet de tisser des liens entre celles et ceux-ci tout en leur permettant d'avoir une activité indépendante. Aussi, il permet d'offrir au quartier une diversité d'activités, et de bénéficier d'un réseau de compétences sur lequel reposent de nombreux projets qui ont depuis vu le jour. Aujourd'hui, les garages des Anciens magasins de la ville constituent une véritable vitrine promotionnelle des activités de l'association et plus largement du Vallon. En outre, ils forment un espace de mobilisation et d'engagement de nouvelles personnes dans l'action communautaire, et il n'est pas rare de surprendre des personnes engagées dans le groupe de travail des garages à participer à d'autres projets de quartier.

3.8. « Ô VALLON », UN EXEMPLE D'UNE MANIFESTATION SOCIOCULTURELLE ORGANISÉE COLLECTIVEMENT

En juin 2016, les associations sociales et culturelles, les institutions, les commerçant·e·s et les habitant·e·s ont présenté un événement en forme de fête

villageoise qui a impliqué l'ensemble des acteurs du quartier. Le principe était de réunir habitant·e-s, usagères, usagers et institutions à faire le point de la démarche collective de manière festive, en proposant des activités de type socioculturel : ateliers artistiques, bricolages, expositions de photos, de dessins, jeux, projections de films, concerts, spectacles de théâtre, de magie, d'humour, balades, brunchs, etc. En tout, ce sont quelque 150 rendez-vous proposés à prix libre aux habitant·e-s du quartier et, plus largement, de Lausanne, qui se sont échelonnés sur quatre semaines et cinq fins de semaines. La régularité et la diversité de l'offre étaient pensées pour offrir un accès à tous et toutes, en fonction des disponibilités et des intérêts, sans hiérarchisation des propositions, et sans concurrence en termes de communication et d'horaires. L'intention idéale – peut-être même utopique ? – était d'instaurer des régularités dans le but de renforcer une *Vie de quartier* dans laquelle chacun·e trouverait l'opportunité de s'impliquer, à un moment ou à un autre, à différents niveaux : en tant que spectateurs ou spectatrices, artistes, cuisiniers ou cuisinières, animateurs ou animatrices, bricoleurs ou bricoleuses, technicien·ne-s.

94

Il était également question d'expérimenter les potentialités des espaces publics du quartier, grâce à la création et la mise en place d'une scène et d'un couvert, à l'installation d'une yourte sur la friche de l'usine d'incinération, et de mobilier urbain disposé sur les différentes places. Nous l'évoquions avant, la manifestation a fourni une belle occasion de tester une première utilisation socioculturelle des garages situés dans la cour des Anciens magasins de la ville. Une manière d'inviter les habitant·e-s à ressentir, à vivre leur quartier différemment.

Comme décrit précédemment, les habitant·e-s, les autorités et leurs représentant·e-s souhaitant maintenir le charme singulier du quartier, cette fête de village a été construite pour réunir les associations sociales et culturelles, les institutions, les commerçant·e-s et les habitant·e-s autour d'un projet commun valorisant leurs activités menées au quotidien : une mise en lumière des richesses présentes en vue de mieux appréhender l'avenir en commun. Les collaborations nées dans le cadre du groupe de suivi ont servi de socle à la réalisation des 150 rendez-vous. L'ensemble de la manifestation a d'ailleurs été financé par les différents acteurs institutionnels du Vallon, chacun mettant à disposition les ressources dont il pouvait bénéficier dans le cadre de ses activités respectives, suite à des recherches de fonds privés ou publics. Au-delà des instants de découverte, de plaisir, de partage qu'a offert cette grande fête, elle a aussi été un

terrain d'expérimentation propice à l'émergence d'idées et d'intérêts de la part des habitant·e·s, ainsi que de nouvelles formes de collaborations.

Fort du bilan positif de cette première édition, il a été décidé de relancer une édition d'« Ô VALLON » lors du mois de juin 2018. Pour ce faire, les différents partenaires ont choisi d'élargir le groupe de coordination, composé essentiellement de professionnel·le·s lors de l'édition 2016. Une demi-douzaine de réunions rassemblant entre 15 et 20 personnes (habitant·e·s, usagers ou usagères et représentant·e·s d'associations et d'institutions) ont donc eu lieu, ce qui a notamment permis aux individus comme aux organisations de s'impliquer davantage, et de mieux inscrire leurs propositions dans la programmation globale. En outre, ce procédé plus participatif a contribué à renforcer la cohérence de la manifestation, non seulement dans une dimension programmatique, mais également en donnant la possibilité aux participant·e·s de mieux situer leur implication, et de prendre conscience de l'importance de leurs contributions singulières, qui, additionnées les unes aux autres, contribuent à l'édification d'un projet commun.

3.9. L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE : UN SOUTIEN À LA DÉMARCHE ET UN LIEN AVEC LES PUBLICS PEU IMPLIQUÉS

Où en serait l'action communautaire au Vallon sans l'intervention de professionnel·le·s ? En d'autres termes : quel rôle joue l'animation socioculturelle professionnelle dans le processus que nous avons tenté de décrire dans ce qui précède ? Nous l'avons mentionné plus haut, depuis une vingtaine d'années déjà, le Centre d'Animation de la Cité (CAC)¹² est engagé au Vallon. À l'origine, le Centre d'Animation de la Cité se caractérisait par sa nature itinérante, s'installant là où vivent les gens, développant ses activités sur les places de jeux et les places des quartiers peu investis. C'est à travers ses propositions artistiques, créatives et ludiques imaginées au cœur de l'espace public, qu'il s'est construit une identité propre et singulière. Pendant plus de quinze ans, l'équipe d'animation a traversé la ville en proposant, avec le projet estival « La Roulotte enchantée et ses spectacles », des instants sensibles permettant la rencontre avec soi et avec l'autre. La présence durant l'été de cette activité

12 Nommé aujourd'hui Centre d'animation Cité-Vallon (CACV) : <http://www.animcite.ch>

dans la ville a permis d'identifier les besoins socioculturels de plusieurs quartiers, notamment ceux du Vallon.

Depuis la création du centre, l'équipe d'animation a activement participé au suivi des projets menés par les habitant·e·s, ce depuis plus de vingt ans, parallèlement au projet de la « Roulotte enchantée ». Plus récemment, il s'est avéré essentiel de soutenir les démarches en cours au Vallon, c'est pourquoi la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) a décidé d'augmenter les dotations allouées à ce quartier. Sans locaux propres pour mener ses activités, l'équipe d'animation a investi des espaces diversifiés et polyvalents mis à disposition par les partenaires (Maison du Vallon, Théâtre 2.21, Société de secours mutuel de la Bourdonnette). Des animations régulières prenaient également place dans les rues, sur les places, aux quatre coins du quartier.

Cette manière de construire l'animation, dictée en partie par le contexte préexistant, est celle que le centre défend encore aujourd'hui : engager un mouvement *vers* les habitant·e·s, être là où sont les gens. Cette animation de proximité facilite, à notre sens, la rencontre avec des publics diversifiés (enfants, adolescent·e·s, familles, adultes, personnes âgées) et tend à développer des activités ouvertes et accessibles à tous et toutes, sans distinctions socioéconomiques ou culturelles. Cela est d'autant plus important dans la mesure où le terme *participation* – que nous avons utilisé à maintes reprises dans le présent article – est aujourd'hui utilisé dans une acception particulièrement large, parfois même dévoyée. Or, lorsqu'on parle de participation, tout est une question d'échelle et d'accès : « La pleine participation à la vie collective risque toujours, ce qui peut paraître paradoxal – et, à long terme, dangereux – pour une société démocratique, d'être limitée aux plus actifs et aux plus entreprenants et de marginaliser les plus modestes, socialement et culturellement » (Schnapper, 2000, cité dans Tironi, 2015, p. 81). Schnapper souligne ici le potentiel négatif d'une forme de participation qui ne présente pas une réelle accessibilité. L'animatrice ou animateur socioculturel joue donc un important rôle afin de rendre visibles les invisibles. La participation citoyenne peut effectivement être facilitée lorsque les barrières symboliques sont atténuées (barrière de la langue, sentiment de ne pas appartenir, préjugé sur l'offre proposée, etc.). En s'invitant dans l'espace public, l'équipe d'animation tend à insuffler des idées, des propositions, des *inputs*, en veillant à ce que les habitant·e·s puissent les ajuster, les transformer, se les approprier à tout moment. Cette approche constitue certainement un

grand facilitateur dans une approche de développement communautaire centrée sur les habitant·e·s, usagères et usagers d'un territoire.

En outre, les animateurs et animatrices sont présent·e·s pour encourager les initiatives individuelles et collectives, apporter un soutien aux démarches administratives, méthodologiques et logistiques. Dans le contexte de l'action communautaire au Vallon, les animateurs et animatrices socioculturel·le·s assurent un rôle d'interface médiatrice entre les différents acteurs du quartier, afin de s'assurer que la vision commune décrite précédemment émane d'une véritable co-construction. Elles et ils incarnent une manière organique de penser l'action globale, en considérant que chaque intention individuelle ou collective est un élément faisant partie d'un tout. Même si chacun·e garde son autonomie et son indépendance, elle ou il appartient à un système plus vaste, ici le quartier.

Mais que l'on ne s'y trompe pas ! Si l'animateur ou animatrice professionnelle facilite et accélère considérablement les démarches de l'action communautaire par ses compétences et son temps de travail salarié, il nous semble primordial de reconnaître la nature contingente et subsidiaire d'une part importante de son travail. En effet, elle ou il ne doit, selon nous, pas détenir le monopole de l'animation socioculturelle. Les habitant·e·s, usagères, usagers et institutions de leur aire d'intervention doivent demeurer les principaux acteurs de leur émancipation. C'est pourquoi le centre d'animation a, par exemple, pris position pour que le *leadership* des garages des Anciens magasins de la ville soit assuré par l'association de quartier. Si l'équipe d'animation intervient au sein des garages, où elle propose des accueils libres hebdomadaires, elle le fait au titre de simple utilisatrice et siège dans le groupe de travail comme une partenaire parmi d'autres. En théorie et en pratique – on ne sait jamais, dit-on – l'association de quartier peut à tout moment mettre fin aux activités des animateurs et animatrices, ou les réorienter dans lesdits garages. L'accompagnement professionnel doit systématiquement être dosé et adapté aux besoins, se gardant de toute forme de coercition.

3.10. (RÉ-)ÉVALUER L'ACTION COMMUNAUTAIRE – LE RÊVE DE LA MODÉLISATION

En guise de conclusion, nous souhaitons évoquer quelques limites et perspectives de l'action communautaire menée au Vallon. Nous l'avons mentionné

en plusieurs endroits, l'action de mobilisation menée par le groupe de suivi, les différent·e·s partenaires qui le composent et par l'association a pour vocation de s'étendre à tou·te·s les habitant·e·s, usagères et usagers du quartier. Or nul n'est dupe, il existe un décalage entre la *vision commune* que nous mentionnions précédemment et la réalité. L'écart entre ces deux dimensions, celle de l'idéal et du réel, est difficilement estimable. Là où certain·e·s peuvent y voir une fatalité, d'autre y verront une simple marge de progression. Qu'à cela ne tienne, quand bien même la participation de tous et toutes est espérée et que chacun·e œuvre dans cette direction, il n'en demeure pas moins vrai qu'il existe de telles disparités dans la population du quartier que, comme l'affirme Schnapper (2000), ce seront souvent les plus qualifié·e·s qui pourront entrer dans la ronde de la participation active; le temps et l'attention des autres sont beaucoup plus compliqués à capter et il reste vrai que la plupart des membres actifs et actives de l'association de quartier du Vallon sont au bénéfice de capitaux socioéconomiques et culturels plutôt élevés.

98

La principale limite ou le challenge pour l'avenir réside dans ce décalage. Et la communication, comme souvent, semble être le nœud du problème puisqu'elle est soumise à un paradoxe : comment communiquer la complexité organique de la démarche participative au Vallon tout en la rendant accessible sans pour autant faire l'économie de ladite complexité – inhérente à sa nature comme nous l'écrivions ? Le problème n'est certainement pas totalement insoluble, mais il demande énormément de ressources, de temps, de créativité et donc un investissement de tous les instants.

Aux difficultés de développement de l'accès se joint la difficulté de produire une autoévaluation du processus d'action communautaire. Si cette évaluation est réussie au Vallon grâce à l'existence du groupe de suivi, ce dernier est aujourd'hui confronté à une question ardue : comment assurer un questionnement en continu des 45 objectifs issus de la démarche participative initiée par la Ville de Lausanne ? Par *questionner*, nous entendons l'établissement d'une évaluation qui permette de régulières restitutions à la population et, le cas échéant, une réorientation, voire une refonte de l'action.

Enfin, les éléments précédents mettent le doigt sur la difficulté à développer et socialiser une vision d'ensemble de l'action communautaire dans le quartier du Vallon, et donc une difficulté à modéliser l'action, aussi bien pour un usage interne au quartier que pour en transférer l'expérience collective

ailleurs. Après tout, la capacité à développer une vision d'ensemble est certainement inversement proportionnelle au degré de complexité d'un environnement donné. Cette complexité est déroutante, certes, mais pour autant qu'on l'envisage dans sa dimension relationnelle, que l'on considère les innombrables liens qui la caractérisent, elle représente également une force dont nous sommes, chacun·e à notre échelle, une composante.

Ainsi, à l'image d'un organisme vivant, nous autres, simples membres, organes ou cellules, sommes interconnecté·e·s dans un réseau d'une complexité telle, qu'il serait illusoire de vouloir en appréhender l'entièreté sans en dresser une grossière caricature. Il est indéniable que la complexité est déroutante, mais elle est également un terreau favorable au développement de la diversité et de la mixité. Elle est fonction d'un quartier vivant.

LES AUTEUR·E·S

- **Juliette Bauer**, Animatrice socioculturelle au Centre d'animation Cité-Vallon, FASL (Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise).
- **Marie Leuba**, Maître d'enseignement à la Haute école de travail social et de la santé (HETSL), HES-SO. Ancienne animatrice socioculturelle au Centre d'animation Cité-Vallon, FASL (Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise).
- **André Martins**, Animateur socioculturel au Centre d'animation Cité-Vallon, FASL (Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise).

Éditions HETSL, chemin des Abeilles 14
CH-1010 Lausanne
Tél. 021 651 62 00
editions@hetsl.ch
www.hetsl.ch/editions

Imprimé à Chavannes-de-Bogis
en septembre 2021